

*Anti-inflation—Loi*

Les députés se rappellent que la période de contrôles se divisait en trois parties. Au cours de la première année qui s'est terminée en octobre 1976, l'objectif fixé était une progression de l'indice des prix à la consommation de 8 p. 100. En fait, la progression a été de 6½ p. 100, soit une réduction sensible de la progression de 11 p. 100 enregistrée au cours des douze mois précédents; bien sûr, cette réduction n'a pas été entièrement attribuable au programme de contrôles, l'élément de chance y est intervenu également. Au cours de la seconde année, actuellement en cours, l'objectif avait été fixé à 6 p. 100 en ce qui concerne la progression de l'indice des prix à la consommation. Cet objectif pourra peut-être être atteint, tout dépend de la hausse des prix des importations et des produits alimentaires qui échappent dans une grande mesure à la réglementation, mais tout porte à croire que l'objectif ne sera pas manqué par plus de 1 p. 100. Si on peut réellement obtenir ce résultat, on pourra dire qu'au cours des deux premières années, le programme de contrôle a, en effet, permis d'atteindre l'objectif fixé et peut-être même de le dépasser.

● (1710)

La plupart des observateurs indépendants sont d'avis qu'il ne s'agissait pas d'une coïncidence, que les contrôles, en dépit de leurs limitations, ont produit un ralentissement immédiat et considérable de la montée des prix et des coûts beaucoup mieux en tout cas que ce qu'aurait permis le seul jeu du libre échange et de la négociation collective. Je pense que l'on peut dire également que la plupart des observateurs indépendants estiment que le rythme d'augmentation des salaires et des prix et des coûts est encore excessif, que les contrôles ont atteint leur objectif, mais que l'inflation attribuable à des facteurs strictement nationaux est toujours menaçante.

Une critique valable de tout régime global de contrôle des prix et des revenus qui restreint les prix et les revenus dans une certaine mesure, c'est que ce régime engendre des injustices parmi les divers agents économiques. Les salariés qui tiraient de l'arrière estiment que les contrôles les empêchent d'occuper la position relative qui leur appartient. Quelques membres des professions libérales peuvent estimer avoir été lésés. Les salariés peuvent penser que les professions libérales et les cadres sont assujettis à des contrôles moins serrés. Les hommes d'affaires soutiennent que les contrôles sur les bénéfices les empêchent d'investir, et entravent leur action. Bien sûr, il faut faire tous les efforts possibles pour assurer l'équité et la justice, mais quelle que soit la forme des règlements, ils restent toujours arbitraires dans une certaine mesure. C'est une des grandes raisons pour lesquelles les contrôles doivent être temporaires. De leur nature même, ils engendrent certains déséquilibres.

Ce qu'on pourrait dire depuis octobre 1975, c'est que dans l'ensemble les salaires ont augmenté plus rapidement que les prix, de sorte que la majorité des travailleurs ont amélioré leur niveau de vie bien que ce ne soit pas nécessairement le cas de tous. Par exemple, en moyenne, les salaires ont augmenté d'à peu près 10 p. 100 au cours de la première année de contrôle alors que l'indice des prix à la consommation s'accroissait de 6½ p. 100 et, bien que nous n'ayons pas encore de données définitives pour la période actuelle, la deuxième, je crois que les salaires surpassent encore les prix. De toute manière, pour l'ensemble de la période, le salarié a amélioré sa position relative.

[M. Sharp.]

Il est moins agréable et plus inquiétant de constater qu'en dépit des contrôles, les salaires ont augmenté plus rapidement que la productivité, en moyenne, ce qui signifie qu'il y a une tendance soutenue à la hausse du côté des prix et des coûts des biens et des services produits chez nous.

Monsieur l'Orateur, je suppose que tous les partis sont d'accord pour reconnaître qu'il est extrêmement urgent d'essayer par tous les moyens de mettre fin aux distorsions inflationnistes qui semblent maintenant s'infiltrer dans l'économie des pays industrialisés du monde, y compris celle du Canada. Il n'est plus question de choisir entre l'inflation et le chômage, si jamais il y a véritablement eu un choix. L'inflation menace la stabilité de nos sociétés, risque ainsi d'empirer le chômage et possiblement d'amener encore plus d'agitation et de troubles sociaux.

Personne ne sait très bien comment éliminer ces tendances inflationnistes. J'ai entendu l'opposition reprocher au gouvernement de ne pas pouvoir remédier à coup sûr à tous ces maux. J'ai plus confiance au gouvernement, car il ne semble pas très sûr de ce qu'il faudrait faire. J'imagine qu'il n'y a pas de méthodes simples, qu'il faut s'attaquer au problème de plusieurs côtés, par des politiques monétaires et fiscales prudentes et aussi, j'en suis certain, par des efforts communs des hommes politiques, des représentants du monde des affaires et des syndicats pour en arriver à un consensus sur les prix et les salaires souhaitables dans l'intérêt national.

Je sais que les tentatives faites avant l'imposition des contrôles obligatoires pour en arriver à des restrictions volontaires n'ont pas été particulièrement couronnées de succès. Je faisais partie du gouvernement à cette époque et je sympathise avec le ministre des Finances, le ministre du Travail (M. Munro) et mes autres collègues qui ont essayé de mettre sur pied un programme de restriction volontaire et qui se sont rendu compte que c'était une tâche extrêmement difficile. J'irais toutefois jusqu'à dire que le danger d'inflation permanente n'était pas aussi bien connu il y a deux ou trois ans qu'il l'est maintenant. Il est également encourageant de constater que récemment il y a eu des progrès pour mettre au point un mode de consultation qui pourrait réunir les principaux décisionnaires.

Je me suis intéressé vivement aux débats sur le contrôle de l'inflation qui ont eu lieu un peu partout dans le monde, non seulement au Canada, mais aussi en Europe et aux États-Unis. J'ai écouté l'opinion de différents économistes au sujet du meilleur moyen et peut-être du seul moyen de contrôler l'inflation, et l'autre jour j'ai entendu quelqu'un citer l'opinion de Milton Freidman qui a déclaré qu'il n'y avait qu'une seule façon de contrôler l'inflation, et que c'était de contrôler la masse monétaire. Il a dit que vous pouvez arrêter l'inflation si vous arrêtez de créer de l'argent destiné à financer l'entreprise. Je reste toutefois sceptique, sur l'acceptabilité de ce remède comme panacée lorsque la pression monte. C'est pourquoi il me semble qu'il serait utile d'obtenir un certain accord entre les principaux décisionnaires en ce qui touche aux objectifs en matière de prix et de salaires.

Ce serait bien plus facile pour ceux qui essaient d'exercer quelque contrôle sur la masse monétaire ou sur la politique fiscale si ces décisions pouvaient être prises à la faveur d'un accord général sur les objectifs. Cela se produit dans d'autres sociétés libres et bien que nos institutions et nos conventions